Jeudi 2 juillet 2026

Inauguration de la saison 2026 du site Handiplage du Larvotto

Le site Handiplage, mis en œuvre par le Gouvernement Princier dans le cadre de sa politique d'accompagnement en faveur des personnes en situation de handicap, a été inauguré jeudi 2 juillet plage du Larvotto.

Destiné aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient accompagnées ou autonomes, le dispositif leur permet de profiter des plaisirs de la baignade dans des conditions optimales de sécurité, de confort et d'accueil.

Déployé en Principauté depuis plus de vingt ans, à l'initiative du Club Soroptimist, Handiplage est organisé par la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales, qui coordonne une équipe de six handiplagistes.

Ouvert depuis le 29 juin et jusqu'au 30 août, le site est équipé de quatre tiralos, d'une douche accessible équipée d'un siège PMR et deux transats adaptés pour améliorer le confort et l'autonomie des usagers. Il accueille le public de 10 h à 18 h en semaine, et de 9 h à 19 h les week-ends. Il est à noter également qu'un forfait de 3h de parking est offert sur demande aux bénéficiaires.

Cette nouvelle saison s'inscrit dans la volonté constante du Gouvernement Princier de renforcer l'accessibilité en Principauté et de proposer un accueil toujours plus inclusif aux personnes en situation de handicap.

©Manuel Vitali – Direction de la Communication

Direction de la Communication
10 bis, Quai Antoine Ier - BP 458
Tel : (+377) 98 98 22 22
presse@gouv.mc
www.gouv.mc

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO